

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de Sainte-Julie | 59010 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Patrick Quirion OMA, CPA trésorier, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

[Originale signée]

Signature _____ Date 9 mai 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	23
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	24
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	25
Situation financière par organismes	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	42
Analyse des charges consolidées	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Ville de Sainte-Julie (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. 1 CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A138797
Montréal, le 9 mai 2023 Rapport

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
Revenus				
Taxes	1	41 071 617	41 646 641	40 982 177
Compensations tenant lieu de taxes	2	615 062	654 117	619 023
Quotes-parts	3			
Transferts	4	5 485 898	6 619 221	7 906 242
Services rendus	5	2 253 610	2 242 185	1 817 774
Imposition de droits	6	2 906 246	7 403 267	4 923 820
Amendes et pénalités	7	1 114 236	911 012	1 260 956
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	287 550	729 450	398 919
Autres revenus	10	1 712 098	3 471 300	4 744 530
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	55 446 317	63 677 193	62 653 441
Charges				
Administration générale	14	8 882 494	7 589 210	7 627 316
Sécurité publique	15	10 015 251	10 585 606	9 509 644
Transport	16	10 410 995	10 592 871	9 816 636
Hygiène du milieu	17	12 679 203	11 783 804	11 559 224
Santé et bien-être	18	251 486	246 209	235 011
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 770 335	1 699 217	1 388 720
Loisirs et culture	20	10 959 206	10 687 207	9 317 494
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 320 450	1 308 380	1 172 435
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	56 289 420	54 492 504	50 626 480
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(843 103)	9 184 689	12 026 961
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		135 475 245	123 448 284
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		135 475 245	123 448 284
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		144 659 934	135 475 245

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 975 638	16 330 835
Débiteurs (note 5)	2	22 409 136	22 907 276
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	343 992	375 943
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 772 000	1 881 000
	8	51 500 766	41 495 054
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	243 023	1 036 285
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	11 512 802	10 999 306
Revenus reportés (note 12)	12	1 548 293	1 257 429
Dettes à long terme (note 13)	13	53 232 191	49 667 132
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 243 364	3 437 150
Autres passifs (note 14)	15		
	16	69 779 673	66 397 302
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(18 278 907)	(24 902 248)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	161 647 292	159 263 498
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720
Stocks de fournitures	20	541 570	451 873
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	226 259	138 402
	23	162 938 841	160 377 493
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	144 659 934	135 475 245
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(843 103)	9 184 689	12 026 961
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	11 550 498)	25 945 173)
Produit de cession	3	2 097	83 108	34 213
Amortissement	4	8 622 663	9 116 051	8 535 493
(Gain) perte sur cession	5	(2 097)	(32 455)	32 983
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 622 663	(2 383 794)	(17 342 484)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(89 697)	(12 525)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(87 857)	121 973
	13		(177 554)	109 448
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	7 779 560	6 623 341	(5 206 075)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(24 902 248)	(19 696 173)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(24 902 248)	(19 696 173)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(18 278 907)	(24 902 248)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 184 689	12 026 961
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 116 051	8 535 493
Autres			
▪ gain sur cession d'immo	3	(32 455)	32 983
▪ réduction de valeur	4	87 613	71 997
	5	18 355 898	20 667 434
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	498 140	(5 626 767)
Autres actifs financiers	7	109 000	(182 000)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	573 814	743 267
Revenus reportés	9	290 864	123 815
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(193 786)	32 842
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(89 697)	(12 525)
Autres actifs non financiers	13	(87 857)	121 973
	14	19 456 376	15 868 039
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(11 610 816)	(24 121 549)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	83 108	34 213
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	()	()
	19	(11 527 708)	(24 087 336)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(55 662)	(66 866)
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24	(55 662)	(66 866)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	7 987 200	6 985 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(4 401 791)	(4 522 933)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(793 262)	1 036 285
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(20 350)	(21 393)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	2 771 797	3 476 959
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	10 644 803	(4 809 204)
Solde déjà établi	33	16 330 835	21 140 039
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	16 330 835	21 140 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	26 975 638	16 330 835

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 ainsi que la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville ne comprend aucun organisme périmunicipal.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants:

- Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
- Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)
- Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetable en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 33,33%
Améliorations locatives	10%
Autres	10%

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette ou que la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actif dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au poste d'Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Revenus**Constatation des revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les contributions de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 pour le régime de retraite de la ville de Sainte-Julie et pour les régimes de retraite de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.
- pour le financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	26 975 638	16 330 835
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	26 975 638	16 330 835
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	26 975 638	16 330 835
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	150 639	79 400
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11		

Note**5. Débiteurs**

		2022	2021
Taxes municipales	12	968 443	1 516 204
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	14 293 081	13 517 525
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	3 781 361	1 421 087
Organismes municipaux	16	1 356 076	4 334 769
Autres			
▪	17	1 445 514	1 515 324
▪	18	564 661	602 367
	19	22 409 136	22 907 276
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	9 411 251	7 053 655
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	9 411 251	7 053 655
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	87 223	43 478
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	1 194 934	1 296 840
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	7 432 895	6 262 466
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	5 086 236	5 489 218
Ministère de la Culture et des Communications	29	300 297	239 530
Autres ministères/organismes	30	278 719	229 471
	31	14 293 081	13 517 525

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1.34% à 4.48% (1.34% à 4.48% au 31 décembre 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2042. En vertu d'ententes avec le gouvernement provincial, la Ville recevra sous forme de transferts, une compensation pour les intérêts qu'elle doit assumer pour ces dettes.

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	343 992	375 943
Autres placements	39		
	40	343 992	375 943
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

Note**8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(3 243 364)	(3 437 150)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	(3 243 364)	(3 437 150)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	1 741 675	1 630 671
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48	8 324	7 994
Autres régimes (REER et autres)	49		
Régimes de retraite des élus municipaux	50	68 856	63 862
	51	1 818 855	1 702 527

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Des ententes ont été conclues avec le groupe des employés cadres en juillet 2017 et avec le groupe des employés syndiqués en février 2018 pour restructurer le régime en vertu des paramètres de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »).

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement, certaines municipalités ainsi que des associations d'employés ont interjeté appel de la décision pour des motifs différents qui font en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement de première instance n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

9. Autres actifs financiers

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53	1 772 000	1 881 000
	54	1 772 000	1 881 000

Note**10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (6.45% au 31 décembre 2022 et 2.45% au 31 décembre 2021). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration.

La RIPRSL dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$ au taux de base, la RICMR dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ portant intérêt au taux de base plus 0,25% et la RISAVR dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ au taux de base.

La RIEP dispose d'une marge de crédit autorisée de 815 180 \$ portant intérêts au taux de 6.70 %. La marge utilisée par la RIEP au 31 décembre 2022 est de 352 411 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. Crédoiteurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	3 159 737	3 757 940
Salaires et avantages sociaux	56	1 838 502	3 718 276
Dépôts et retenues de garantie	57	2 983 889	2 709 030
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	59	165 802	54 473
▪ Gouvernement du Canada	60		
▪ Organismes municipaux	61	454 447	181 913
▪ Intérêts / dette long terme	62	165 135	107 125
▪ Autres crédoiteurs	63	2 745 290	470 549
	64	11 512 802	10 999 306

Note**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	150 700	100 608
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	338 587	254 881
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Revenus de l'année ultérieure	80	455 363	375 037
▪ Carrières - Revenus reportés	81	603 643	526 903
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	1 548 293	1 257 429

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	4,95	2023	2042	88	53 645 185	50 033 300
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,29	3,29	2023	2023	94	360	26 836
Autres					95		
					96	53 645 545	50 060 136
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(413 354)	(393 004)
					98	53 232 191	49 667 132

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		11 386 511	360		11 386 871
2024	100		9 258 165			9 258 165
2025	101		9 399 936			9 399 936
2026	102		10 155 851			10 155 851
2027	103		9 656 622			9 656 622
2028 et plus	104		3 788 100			3 788 100
	105		53 645 185	360		53 645 545
Intérêts et frais accessoires	106		()	()	()	()
	107		53 645 185	360		53 645 545

Note**14. Autres passifs**

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	35 461 496	1 619 165		37 080 661
Eaux usées	116	77 044 042	1 015 361		78 059 403
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	83 957 872	3 107 176		87 065 048
Autres					
▪	118	40 122 402	2 716 742		42 839 144
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	30 988 933	377 049		31 365 982
Améliorations locatives	122	174 926	(214)	301	174 411
Véhicules	123	10 975 623	583 760	685 587	10 873 796
Ameublement et équipement de bureau	124	3 241 414	304 855	137 748	3 408 521
Machinerie, outillage et équipement divers	125	10 336 104	143 030	141 576	10 337 558
Terrains	126	9 333 135	296 348		9 629 483
Autres	127	113 065			113 065
	128	301 749 012	10 163 272	965 212	310 947 072
Immobilisations en cours	129	1 697 253	1 387 226		3 084 479
	130	303 446 265	11 550 498	965 212	314 031 551
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	17 676 261	886 728		18 562 989
Eaux usées	132	34 746 083	1 740 999		36 487 082
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	39 269 204	2 470 102		41 739 306
Autres					
▪	134	17 699 695	1 863 457		19 563 152
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	17 382 416	1 191 730		18 574 146
Améliorations locatives	138	128 199	3 823	301	131 721
Véhicules	139	5 723 937	552 054	634 934	5 641 057
Ameublement et équipement de bureau	140	2 921 698	127 551	137 748	2 911 501
Machinerie, outillage et équipement divers	141	8 523 057	279 433	141 576	8 660 914
Autres	142	112 217	174		112 391
	143	144 182 767	9 116 051	914 559	152 384 259
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	159 263 498			161 647 292
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	405 803		405 803	
Amortissement cumulé	146	(378 084)		(378 084)	
Valeur comptable nette	147	27 719			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

La ville a acquis des immobilisations, dont un solde de 3 349 342 \$ au 31 décembre 2022 (3 409 660 \$ au 31 décembre 2021) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

16. Propriétés destinées à la revente

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148		
Immeubles industriels municipaux	149	523 720	523 720
Autres	150		
	151	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	523 720	523 720

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪	165	226 259	138 402
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	226 259	138 402

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

19. Obligations contractuelles

Au cours des exercices 2022 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie, la RIPRSL, la RICMR et la RISAVR ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2027, pour une somme totalisant 21 169 257 \$ dont 20 850 378 \$ pour la Ville, 178 632 \$ pour la RIPRSL, 128 015 \$ pour la RICMR et 12 232 \$ pour la RISAVR. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville, la RIPRSL, la RICMR et la RISAVR devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2023 :	18 196 200 \$
2024 :	1 673 533 \$
2025 :	867 493 \$
2026 :	228 708 \$
2027 :	<u>203 323 \$</u>
	21 169 257 \$

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des contrats de location de locaux et de terrains échéant à différentes dates jusqu'en 2028, prévoyant la perception de loyers totalisant 1 351 924 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 704 249 \$ en 2023, à 543 253 \$ en 2024, à 41 383 \$ en 2025, 34 763 \$ en 2026 ainsi qu'une somme 24 222 \$ en 2027.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
Emprunts temporaires			
	171		
Dettes à long terme			
Centre culture et sport Sainte-Julie	15 000 000	12 947 428	13 984 764
	172	15 000 000	12 947 428
	173	15 000 000	12 947 428

La Ville de Sainte-Julie assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'emprunts consentis au Centre de la Culture et du Sport de Sainte-Julie, organisme non compris dans son périmètre comptable. Au 31 décembre 2022, le solde de ces emprunts est de 12 947 428 \$.

B) Auto-assurance

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

La RIPRSL assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2022, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à environ 12 M\$. Il est impossible pour le moment de déterminer le dénouement de ces réclamations. Pour certaines réclamations, elles pourront être prises en charges par les compagnies d'assurances, et pour les autres, la Ville a comptabilisé aux livres une provision jugée raisonnable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit la provision pour réclamations, un règlement d'emprunt à cet effet ou l'utilisation de surplus non affectés et/ou affectés ou une combinaison de ces diverses sources de financement. Le 3 janvier 2023, la Ville a reçu une requête introductive d'instance dans laquelle une somme de 4 442 298 \$ lui est réclamée conjointement et solidairement avec la Communauté Métropolitaine de Montréal et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, à l'égard du règlement de contrôle intérimaire numéro 2022-96 concernant les milieux naturels adopté par la Communauté Métropolitaine de Montréal. À l'heure actuelle, il est impossible de déterminer le dénouement de cette réclamation.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes inclus dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 6 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	40 982 177	41 071 617	41 631 981			41 631 981
Compensations tenant lieu de taxes	2	619 023	615 062	654 117			654 117
Quotes-parts	3					7 108 051	
Transferts	4	1 667 875	1 676 303	1 874 215			1 874 215
Services rendus	5	1 528 326	1 822 700	1 775 845		666 193	2 242 185
Imposition de droits	6	4 854 098	2 854 400	7 334 965		68 302	7 403 267
Amendes et pénalités	7	458 146	345 250	342 495		568 517	911 012
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	370 597	237 600	640 886		88 564	729 450
Autres revenus	10	849 742	926 068	1 030 432		114 928	1 083 920
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	51 329 984	49 549 000	55 284 936		8 614 555	56 530 147
Investissement							
Taxes	13			14 660			14 660
Quotes-parts	14						
Transferts	15	6 238 367	3 809 595	4 745 006			4 745 006
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	32 736	690 000				
Autres	18	3 810 679	377 499	2 387 380			2 387 380
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	10 081 782	4 877 094	7 147 046			7 147 046
	22	61 411 766	54 426 094	62 431 982		8 614 555	63 677 193
Charges							
Administration générale	23	7 402 338	8 601 794	7 371 628	217 582		7 589 210
Sécurité publique	24	7 930 313	8 405 668	8 812 485	384 488	7 266 750	10 585 606
Transport	25	6 618 528	7 036 795	7 172 469	3 420 402		10 592 871
Hygiène du milieu	26	8 665 757	10 099 685	8 754 016	2 604 753	1 762 898	11 783 804
Santé et bien-être	27	235 011	251 486	246 209			246 209
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 368 748	1 750 335	1 677 825	21 392		1 699 217
Loisirs et culture	29	7 842 994	9 173 077	8 689 908	1 861 878	340 325	10 687 207
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	954 070	1 069 569	1 097 658		210 722	1 308 380
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 877 494	8 443 000	8 510 495	(8 510 495)		
	34	48 895 253	54 831 409	52 332 693		9 580 695	54 492 504
Excédent (déficit) de l'exercice	35	12 516 513	(405 315)	10 099 289		(966 140)	9 184 689

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations 2021	Budget 2022	Réalizations 2022	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 516 513	(405 315)	10 099 289	9 184 689
Moins : revenus d'investissement	2 (10 081 782)	4 877 094)	7 147 046)	7 147 046)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 434 731	(5 282 409)	2 952 243	(966 140)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	7 877 494	8 443 000	8 510 495	605 556
Produit de cession	5	29 931		73 388	9 720
(Gain) perte sur cession	6	37 265		(23 342)	(9 113)
Réduction de valeur / Reclassement	7				(32 455)
	8	7 944 690	8 443 000	8 560 541	606 163
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	71 997		87 613	87 613
	15	71 997		87 613	87 613
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	16 289		46 250	46 250
Remboursement de la dette à long terme	17 (3 767 223)	3 283 666)	3 783 278)	179 791)
	18	(3 750 934)	(3 283 666)	(3 737 028)	(179 791)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (162 094)	70 000)	240 481)	1 269)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	221 556	386 755	418 373	29 345
Excédent de fonctionnement affecté	21	920 536	821 320	1 576 657	954 937
Réserves financières et fonds réservés	22	(911 210)	(1 015 000)	(955 493)	(104 088)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(14 997)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(14 997)
	25	68 788	123 075	799 056	863 928
	26	4 334 541	5 282 409	5 710 182	1 290 300
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	6 769 272		8 662 425	324 160
					9 038 125

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Réalizations 2021		Réalizations 2022	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	10 081 782	7 147 046	7 147 046
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (257 188)(292 687)(292 687)
Sécurité publique	3 (259 418)(77 898)(104 028)(
Transport	4 (11 223 597)(4 299 622)(4 299 622)
Hygiène du milieu	5 (4 682 703)(2 961 994)(325 910)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (61 224)())
Loisirs et culture	8 (8 200 878)(3 488 359)(3 488 359)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (24 685 008)(11 120 560)(429 938)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (66 866)(55 662)(55 662)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 093 629	3 990 814	1 186 200
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	162 094	240 481	1 269
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17	7 987 645	5 123 454	5 123 454
Réserves financières et fonds réservés	18	855 621	1 155 045	102 759
	19	9 005 360	6 518 980	104 028
	20	(9 652 885)	(666 428)	860 290
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	428 897	6 480 618	860 290

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	13 197 482	24 181 017	2 794 621	26 975 638
Débiteurs (note 5)	2	21 991 675	21 638 443	825 890	22 409 136
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	375 943	343 992		343 992
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 881 000	1 772 000		1 772 000
	8	37 446 100	47 935 452	3 620 511	51 500 766
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			243 023	243 023
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	9 954 384	10 463 466	1 104 533	11 512 802
Revenus reportés (note 12)	12	1 254 615	1 535 840	12 453	1 548 293
Dettes à long terme (note 13)	13	45 885 181	48 435 794	4 796 397	53 232 191
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 852 000	2 608 000	635 364	3 243 364
Autres passifs (note 14)	15				
	16	59 946 180	63 043 100	6 791 770	69 779 673
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(22 500 080)	(15 107 648)	(3 171 259)	(18 278 907)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	149 837 845	152 397 864	9 249 428	161 647 292
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	417 803	501 905	39 665	541 570
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	49 986	112 722	113 537	226 259
	23	150 829 354	153 536 211	9 402 630	162 938 841
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 939 705	8 855 245	866 122	9 721 367
Excédent de fonctionnement affecté	25	8 011 685	9 707 527	1 002 430	10 709 957
Réserves financières et fonds réservés	26	1 142 642	2 132 919	252 641	2 385 560
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(1 649 268)	(1 630 588)	(102 907)	(1 733 495)
Financement des investissements en cours	28	1 439 716	4 663 074	(207 795)	4 455 279
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	112 444 794	114 700 386	4 420 880	119 121 266
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	128 329 274	138 428 563	6 231 371	144 659 934
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	14 028 625	14 035 289	18 960 989	17 877 285
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 413 629	2 897 502	4 637 227	4 158 568
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	11 263 802	9 612 768	11 626 011	10 724 237
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	921 723	963 678	1 003 777	822 058
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	131 846	133 785	133 785	133 785
D'autres tiers	12			105 858	121 304
Autres frais de financement	13	16 000	195	64 960	95 288
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	15 099 636	15 256 923	7 886 056	7 361 680
Transferts	15				
Autres	16			35 732	34 585
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18	745 752	789 064	789 064	656 438
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	8 443 000	8 510 495	9 116 051	8 535 493
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21	767 396	132 994	132 994	105 759
▪	22				
▪	23				
	24	54 831 409	52 332 693	54 492 504	50 626 480

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 721 367	8 348 891
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 709 957	9 149 546
Réserves financières et fonds réservés	3	2 385 560	1 324 044
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 733 495)	(1 767 172)
Financement des investissements en cours	5	4 455 279	371 631
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	119 121 266	118 048 305
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	144 659 934	135 475 245
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 855 245	6 939 705
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	866 122	1 409 186
	11	9 721 367	8 348 891
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Engagements	12	253 194	250 318
▪ Tournoi de golf	13		5 019
▪ Nettoyage étang #5	14		650 000
▪ Immobilisations	15	7 069 714	3 451 725
▪ Transport en commun	16	661 869	611 869
▪ Éventualités	17	1 200 000	1 385 144
▪ Matières résiduelles	18	522 750	694 070
▪ Élections	19		50 000
▪ Espaces verts - Vilamo	20		913 540
	21	9 707 527	8 011 685
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Exercice suivant	22	566 319	293 314
▪ Projets spéciaux	23	173 704	580 591
▪ Éventualités	24	262 407	263 956
	25	1 002 430	1 137 861
	26	10 709 957	9 149 546

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	1 541 162
Organismes contrôlés et partenariats	38	150 639
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	489 370
Organismes contrôlés et partenariats	40	102 002
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	102 387
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48	2 385 560
	49	1 324 044
	49	2 385 560
		1 324 044

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 (60 813)(70 127)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ())
Autres	54 (74 242)(87 962)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ())
	56 (135 055)(158 089)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 ())
Assainissement des sites contaminés	58 ())
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ())
Autres		
▪ Scission du régime de retraite	60 (874 820)(874 820)
▪	61 ())
	62 (1 009 875)(1 032 909)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ())
Utilisation du fonds de roulement	64 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ())
Utilisation du fonds de roulement	66 ())
Autres		
▪	67 ())
▪	68 ())
	69 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ())
Mesure relative à la COVID-19	71 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ())
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ())
Autres		
▪ Dépenses non capitalisables	74 (723 620)(734 263)
▪	75 ())
	76 (723 620)(734 263)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪	81	
	82	
	83 (1 733 495)(1 767 172)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	84 7 264 385	4 937 132
Investissements à financer	85 (2 809 106)(4 565 501)
	86 4 455 279	371 631
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87 161 647 292	159 263 498
Propriétés destinées à la revente	88 523 720	523 720
Prêts	89	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90 343 992	375 943
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92 162 515 004	160 163 161
Ajustements aux éléments d'actif	93	
	94 162 515 004	160 163 161
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	95 (53 232 191)(49 667 132)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 (413 354)(393 004)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97 9 411 251	7 053 655
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98 709 516	757 981
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99 131 040	133 644
	100 (43 393 738)(42 114 856)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ())
	102 (43 393 738)(42 114 856)
	103 119 121 266	118 048 305

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	4
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de raccordement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite pour les années de service reconnu jusqu'au 31 décembre 1996; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 10,5 % du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 9,50% du salaire. La cotisation patronale est de 10,5 % du salaire pour les employés cadres et de 9,50% du salaire pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2021.

RIPRSL

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 et le régime des employés de bureau a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019.

Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C des règlements des régimes)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A, B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A, B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

Prestation de décès après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A, B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

Indexation après la retraite

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

Les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. L'indexation des participants retraités au sens de la Loi RRSM est de 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2% pour les employés cadres et de 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2% pour les policiers syndiqués.

Règle du 50% (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

Cotisations salariales

- a) **Policiers syndiqués:** 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.
- b) **Cadres:** 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.
- c) **Employés de bureau et préposés aux communications :** 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par la régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En vertu des dernières évaluations actuarielles, la cotisation patronale est de 11,40% pour les policiers syndiqués, 11,26% pour les cadres et 10,45% pour les employés de bureau et préposés aux télécommunications. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 437 150)	(3 404 308)
Charge de l'exercice	4 (1 741 675)(1 630 671)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 935 461	1 597 829
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(3 243 364)	(3 437 150)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	74 136 901	70 617 360
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (74 525 665)(71 505 332)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(388 764)	(887 972)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 082 600)	(668 178)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 471 364)	(1 556 150)
Provision pour moins-value	12 (1 772 000)(1 881 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(3 243 364)	(3 437 150)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	74 136 901	70 617 360
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (74 525 665)(71 505 332)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (388 764)(887 972)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 926 987	3 147 699
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	373 176	23 983
	20	3 300 163	3 171 682
Cotisations salariales des employés	21 (1 451 682)(1 809 480)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	1 848 481	1 362 202
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(56 506)	(2 024)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(11 016)	(14 268)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	(109 000)	182 000
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	1 671 959	1 527 910
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	3 918 468	3 675 605
Rendement espéré des actifs	33 (3 848 752)(3 572 844)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	69 716	102 761
Charge de l'exercice	35	1 741 675	1 630 671
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	3 118 950	6 196 371
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (3 848 752)(3 572 844)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(729 802)	2 623 527
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	1 209 970	(2 381 652)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	2 854 587	3 112 339
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	70 079 247	73 253 381
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	479 711	498 175
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	4 333 795	3 390 326
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,72 %	5,43 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,43 %	5,55 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,76 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	17 520	16 003
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	59 042	53 930
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	9 814	9 932
	123	68 856	63 862

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	33 239 149	33 671 278	32 912 399
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	410 663	419 371	454 688
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10	70 436	70 229	63 983
	11	33 720 248	34 160 878	33 431 070
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 253 917	2 312 575	2 397 776
Égout	13	1 558 619	1 605 701	1 613 160
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	3 208 003	3 220 657	3 217 942
Autres				
▪	16			
▪	17			
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	150 000	151 145	155 186
Service de la dette	20	180 830	181 025	167 043
Pouvoir général de taxation	21			
Activités de fonctionnement	22			
Activités d'investissement	23		14 660	14 660
	24	7 351 369	7 485 763	7 551 107
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	7 351 369	7 485 763	7 551 107
	29	41 071 617	41 646 641	40 982 177

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	20	3 253	1 859
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31			
Compensations pour les terres publiques	32	407	407	392
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	62 568	68 347	62 634
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	536 162	568 086	538 058
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36			
	37	599 157	640 093	602 943
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	38	15 905	14 024	16 080
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	39			
Taxes d'affaires	40			
	41	15 905	14 024	16 080
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	42			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
	44			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45			
Autres	46			
	47			
	48	615 062	654 117	619 023

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	49		45	45
Sécurité publique				
Police	50			
Sécurité incendie	51	11 000	15 776	15 776
Sécurité civile	52			
Autres	53	30 000	18 915	18 915
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	99 478	136 817	136 817
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	35 502	37 506	37 506
Traitement des eaux usées	66	925	1 911	11 064
Réseaux d'égout	67	64 251	211 920	202 767
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80	57 500	65 190	9 773
Promotion et développement économique	81	12 500		
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	25 420	58 269	72 644
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	119 868	127 786	123 827
Autres	85	24 755	4 976	16 925
Réseau d'électricité	86			
	87	481 199	679 111	680 915

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88		1 078	36 399
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie	90	250	250	(12 000)
Sécurité civile	91			
Autres	92			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	93	907 360	1 892 312	4 099 239
Enlèvement de la neige	94			
Autres	95			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96			
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100			
Transport par eau	101			
Autres	102			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103			
Réseau de distribution de l'eau potable	104	1 426 220	1 288 635	386 193
Traitement des eaux usées	105		443 034	251 739
Réseaux d'égout	106	968 020	352 531	1 431 208
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109			
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113			
Autres	114			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	115			
Sécurité du revenu	116			
Autres	117			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	118			
Rénovation urbaine	119			
Promotion et développement économique	120			
Autres	121			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	122	502 995	765 814	45 589
Activités culturelles				
Bibliothèques	123	5 000		
Autres	124		1 352	1 352
Réseau d'électricité	125			
	126	3 809 595	4 745 006	6 238 367

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131	809 300	809 300	809 300
Fonds de développement des territoires	132			748 848
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	385 804	385 804	385 804
Dotations spéciales de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136			
Autres	137			
	138	1 195 104	1 195 104	1 195 104
TOTAL DES TRANSFERTS	139	5 485 898	6 619 221	6 619 221
				986 960

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	329 391	340 152	322 707
Sécurité incendie	145	12 000	31 332	36 906
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	341 391	371 484	359 613
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			39 927
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152	9 000	23 887	14 222
Autres	153			
	154	9 000	23 887	54 149
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156	5 198	2 600	3 741
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	5 198	2 600	3 741

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176	176 516	181 812	181 812
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179	176 516	181 812	181 812
Réseau d'électricité	180			
	181	532 105	579 783	595 060

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	182			
Évaluation	183			
Autres	184	150 709	98 623	85 800
	185	150 709	98 623	85 800
Sécurité publique				
Police	186			
Sécurité incendie	187	71 031	83 503	246 753
Sécurité civile	188			
Autres	189			
	190	71 031	83 503	246 753
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	53 530	49 699	41 447
Enlèvement de la neige	192	90 497	84 627	82 977
Autres	193			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194			
Transport adapté	195			
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198	5 300	6 893	5 467
	199	149 327	141 219	129 891
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	23 554	61 273	32 439
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	13 554	14 713	18 265
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206	2 500	1 860	1 500
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209			
	210	39 608	77 846	52 204

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	10 500	4 756	4 756
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217	15 612	10 781	10 781
Autres	218	8 550	1 236	1 236
	219	34 662	16 773	16 773
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220	760 665	720 824	969 200
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	21 131	18 219	18 219
Autres	222	63 462	39 055	39 055
	223	845 258	778 098	1 026 474
Réseau d'électricité	224			
	225	1 290 595	1 196 062	1 662 402
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	1 822 700	1 775 845	2 242 185
				1 817 774

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	103 900	94 917	163 219
Droits de mutation immobilière	228	2 750 500	7 240 048	7 240 048
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231	2 854 400	7 334 965	7 403 267
AMENDES ET PÉNALITÉS	232	345 250	342 495	911 012
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	233			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	234	237 600	640 886	729 450
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235		23 342	32 455
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			(32 983)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239	690 000		32 737
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241		300 000	300 000
Autres contributions	242	377 499	2 087 380	2 087 380
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	926 068	1 007 090	1 051 465
	245	1 993 567	3 417 812	3 471 300
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	246			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 547 738	1 380 854	36 860	1 417 714	1 417 714	1 296 178
Greffe et application de la loi	2	811 839	808 069	20 167	828 236	828 236	957 590
Gestion financière et administrative	3	2 991 822	2 825 607	89 109	2 914 716	2 914 716	2 811 502
Évaluation	4	148 450	115 761		115 761	115 761	295 182
Gestion du personnel	5	638 876	577 765	17 438	595 203	595 203	609 576
Autres							
▪	6	2 463 069	1 663 572	54 008	1 717 580	1 717 580	1 657 288
▪	7						
	8	8 601 794	7 371 628	217 582	7 589 210	7 589 210	7 627 316
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	5 625 345	6 022 389	52 187	6 074 576	7 369 989	6 581 859
Sécurité incendie	10	2 133 587	2 200 512	332 301	2 532 813	2 532 813	2 240 618
Sécurité civile	11	73 170	23 523		23 523	23 523	28 943
Autres	12	573 566	566 061		566 061	659 281	658 224
	13	8 405 668	8 812 485	384 488	9 196 973	10 585 606	9 509 644
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 787 866	3 122 034	2 917 190	6 039 224	6 039 224	5 840 143
Enlèvement de la neige	15	1 351 605	1 418 922	119 708	1 538 630	1 538 630	1 349 782
Éclairage des rues	16	334 336	240 953	367 399	608 352	608 352	614 257
Circulation et stationnement	17	370 411	408 224		408 224	408 224	312 382
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 192 577	1 982 336	16 105	1 998 441	1 998 441	1 700 072
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	7 036 795	7 172 469	3 420 402	10 592 871	10 592 871	9 816 636

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 336 735	1 336 735		1 336 735	1 336 735	1 336 715
Réseau de distribution de l'eau potable	24	836 349	788 182	788 913	1 577 095	2 002 130	1 904 149
Traitement des eaux usées	25	2 118 157	896 583	347 470	1 244 053	1 244 053	1 461 140
Réseaux d'égout	26	855 305	925 687	1 465 738	2 391 425	2 391 425	2 225 561
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	793 273	787 435		787 435	787 435	718 194
Élimination	28	743 983	736 787		736 787	736 787	707 449
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	850 640	839 714		839 714	839 714	684 484
Tri et conditionnement	30	823 166	803 953		803 953	803 953	963 932
Matières organiques							
Collecte et transport	31	534 804	534 804		534 804	534 804	492 490
Traitement	32	740 538	734 518		734 518	734 518	789 965
Matériaux secs	33	61 811	20 129		20 129	20 129	33 572
Autres							
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	45 830	45 830		45 830	45 830	35 822
Protection de l'environnement	38	359 094	303 659	2 632	306 291	306 291	205 751
Autres	39						
	40	10 099 685	8 754 016	2 604 753	11 358 769	11 783 804	11 559 224
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	235 381	230 225		230 225	230 225	230 902
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	16 105	15 984		15 984	15 984	4 109
	44	251 486	246 209		246 209	246 209	235 011

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 357 663	1 331 633	21 392	1 353 025	1 353 025	1 186 473
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	140 000	88 843		88 843	88 843	19 546
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	150 843	167 030		167 030	167 030	83 558
Tourisme	49						
Autres	50	71 754	62 221		62 221	62 221	61 743
Autres	51	30 075	28 098		28 098	28 098	37 400
	52	1 750 335	1 677 825	21 392	1 699 217	1 699 217	1 388 720
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	851 231	938 882	101 982	1 040 864	1 176 285	786 015
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 288 187	1 221 328		1 221 328	1 221 328	1 138 556
Piscines, plages et ports de plaisance	55	654 767	679 223		679 223	679 223	627 801
Parcs et terrains de jeux	56	3 224 149	2 957 050	1 557 755	4 514 805	4 514 805	3 749 961
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	304 895	346 647		346 647	346 647	198 056
Autres	59	31 732	11 787		11 787	11 787	19 162
	60	6 354 961	6 154 917	1 659 737	7 814 654	7 950 075	6 519 551
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	657 964	592 728	60 563	653 291	653 292	756 900
Bibliothèques	62	1 629 900	1 582 383	141 578	1 723 961	1 723 960	1 641 370
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	530 252	359 880		359 880	359 880	399 673
	66	2 818 116	2 534 991	202 141	2 737 132	2 737 132	2 797 943
	67	9 173 077	8 689 908	1 861 878	10 551 786	10 687 207	9 317 494

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	921 723	964 443		964 443	1 110 400	953 388
Autres frais	70	131 846	133 020		133 020	133 020	123 759
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	16 000				64 597	95 288
Autres	72		195		195	363	
	73	1 069 569	1 097 658		1 097 658	1 308 380	1 172 435
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	8 443 000	8 510 495 (8 510 495)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 605 951	1 605 951	1 395 482
Usines de traitement de l'eau potable	2		325 910	1 125 949
Usines et bassins d'épuration	3	449 150	449 150	1 027 977
Conduites d'égout	4	862 054	862 054	2 167 375
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 180 209	3 180 209	7 572 620
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	586 614	586 614	2 535 606
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 821 036	2 821 036	1 305 479
Autres infrastructures	11	150 385	150 385	321 263
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	166 034	166 034	562 973
Édifices communautaires et récréatifs	14	42 398	42 398	906 102
Améliorations locatives	15		2 106	1 325
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	494 855	578 865	1 091 267
Ameublement et équipement de bureau	18	288 840	305 401	95 703
Machinerie, outillage et équipement divers	19	173 452	174 803	191 528
Terrains	20	299 582	299 582	5 644 524
Autres	21			
	22	11 120 560	11 550 498	25 945 173

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	1 563 641	1 563 641	699 432
Usines de traitement de l'eau potable	24		325 910	1 125 949
Usines et bassins d'épuration	25	449 150	449 150	1 027 977
Conduites d'égout	26	848 590	848 590	1 060 732
Autres infrastructures	27	6 672 553	6 672 553	8 792 730
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	42 310	42 310	696 050
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	13 464	13 464	1 106 643
Autres infrastructures	32	65 691	65 691	2 942 238
Autres immobilisations corporelles	33	1 465 161	1 569 189	8 493 422
	34	11 120 560	11 550 498	25 945 173

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	451 542	139 830		591 372
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 556 834	300 984	477 271	4 380 547
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	37 998 105	4 736 262	3 471 992	39 262 375
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	43 006 481	5 177 076	3 949 263	44 234 294
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	7 053 655	2 810 124	452 528	9 411 251
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	7 053 655	2 810 124	452 528	9 411 251
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	7 053 655	2 810 124	452 528	9 411 251
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	7 053 655	2 810 124	452 528	9 411 251
	19	50 060 136	7 987 200	4 401 791	53 645 545
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	50 060 136	7 987 200	4 401 791	53 645 545

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	48 817 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 601 311
Activités de fonctionnement à financer	3	46 251
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	489 370
Débiteurs	9	9 411 251
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	3 260 512
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	38 303 429
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	15	4 934 339
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	2 407 538
Communauté métropolitaine	18	288 107
Autres organismes	19	3 288 890
Endettement total net à long terme	20	49 222 303
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	49 222 303
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	234 411	179 830	201 224
Évaluation	2			
Autres	3	439 468	436 802	393 871
Sécurité publique				
Police	4	5 304 493	5 694 468	
Sécurité incendie	5	21 728	20 507	30 267
Sécurité civile	6			
Autres	7	134 783	134 783	
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 171 000	1 973 338	1 679 971
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 418 177	1 411 705	22 349
Matières résiduelles	12	4 459 650	4 442 119	4 331 504
Cours d'eau	13	45 830	45 830	35 822
Protection de l'environnement	14	7 055	6 848	6 943
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	235 381	230 225	230 902
Autres	17	4 105	3 984	4 109
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	151 975	151 102	144 082
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	125 843	124 129	83 558
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	143 464	204 901	
Activités culturelles	23	202 273	196 352	197 078
Réseau d'électricité				
	24			
	25	15 099 636	15 256 923	7 886 056
				7 361 680

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022*Non audité*

		2022	2021
Rémunération	1	49 188	67 549
Charges sociales	2		
Biens et services	3	11 071 372	24 617 459
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	11 120 560	24 685 008

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	34,00	35,00	63 118,00	3 864 125	736 185	4 600 310
Professionnels	2						
Cols blancs	3	70,00	35,00	130 384,00	4 216 104	901 538	5 117 642
Cols bleus	4	72,00	40,00	150 169,00	4 577 948	1 010 601	5 588 549
Policiers	5						
Pompiers	6	14,00	40,00	21 728,00	887 955	150 098	1 038 053
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	190,00		365 399,00	13 546 132	2 798 422	16 344 554
Élus	9	13,00			538 345	99 080	637 425
	10	203,00			14 084 477	2 897 502	16 981 979

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	37 506	394 242	894 393		1 326 141
Traitement des eaux usées	14	1 911	135 376	307 658		444 945
Réseaux d'égout	15	211 920	108 201	244 330		564 451
Autres	16	1 588 939	820 180	1 874 565		4 283 684
	17	1 840 276	1 457 999	3 320 946		6 619 221

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	8 935	7 216
	4	8 935	7 216
Sécurité publique			
Police	5	673	110
Sécurité incendie	6	15 738	11 557
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	16 411	11 667
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	468 588	397 918
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	59 742	55 013
Transport collectif	13	5 780	6 317
Autres	14		
	15	534 110	459 248
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	97 587	85 783
Traitement des eaux usées	18	56 291	59 253
Réseaux d'égout	19	222 871	200 050
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	376 749	345 086
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	16 296	2 470
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	16 296	2 470
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	145 146	124 180
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		4 175
Autres	38	11	28
	39	145 157	128 383
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 097 658	954 070

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mario Lemay	Maire	98 411	17 546	54 893	
Isabelle Poulet	Conseiller	22 086	11 043	1 174	587
Sylvain Dubuc	Conseiller	987	493		
Josée Marc-Aurèle	Conseiller	29 596	14 798		
Claude Dalpé	Conseiller	30 272	15 136	1 956	978
Sylvie Beaulieu	Conseiller	30 272	15 136	1 372	686
Christian Huard	Conseiller	28 243	14 121		
Eric Faucher	Conseiller	28 243	14 121		
Amélie Poirier	Conseiller	30 272	15 136	2 165	1 083
Lucie Bisson	Conseiller	28 243	14 121		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	6 000 000 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	3 <input type="checkbox"/> 6 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	6 <input type="checkbox"/> 7 <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	\$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	\$
Ligne 19 : Crédateurs et charges à payer	19	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	\$
Ligne 24 : Libres	22	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28 29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 750 000 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31 32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 1 805 052 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34 35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40 41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42 43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44 45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50 51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 _____ \$
- b) autres formes d'aide 53 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54 _____ \$

Facteur comparatif de 2022

55 _____

Valeur uniformisée

56 _____ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 _____ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 _____ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 _____ \$

Systèmes de drainage

64 _____ \$

Abords de routes

65 _____ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

69 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 _____

b) Date d'adoption de la résolution

71 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72 73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 19-640
- b) Date d'adoption de la résolution 75 2019-10-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 2 941
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 470
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86 87

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1 2
- Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».
- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 3 4
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 5 6
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 7 8
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 9 10

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 11 12
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 13 14
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 15 16

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 17 18
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 19 20

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-05-09

Nom du signataire : Nathalie Deschênes

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2023-05-11

Date et heure de la dernière modification : 2023-05-05 13:27